

# Summertime

30-03-2019

L'heure d'été est instituée en France en 1917. Elle se prolonge jusqu'en 1945. Pendant l'Occupation, les zones libre et occupée ont des heures différentes. Abandonnée à la Libération, l'heure d'été est de retour en 1976, après le premier choc pétrolier. Elle est toujours en vigueur, quoique de plus en plus contestée.

Jean-Jacques Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)